

EVALUATION ET PREVENTION DES RISQUES CHIMIQUES, CANCERIGENES, MUTAGENES, REPROTOXIQUES (CMR)

REF. FO SECU CMR - 3 jours (20 heures)

OBJECTIFS : *Connaître vos obligations en matière de risques chimiques et CMR. Savoir évaluer ces risques et mettre en place les éléments de prévention et de protection adéquats.*

**Sessions en 2025
à Paris :**
2-4 juillet

Inter/Intra

Public :

- * Responsables HSE, QSE et sécurité
- * Médecins coordinateurs, du travail et d'entreprise
- * Infirmières d'entreprises
- * Directeurs d'établissement, d'usine ou de site
- * Responsables techniques, CHSCT et d'atelier
- * Laborantins, formulateurs

Prix :

1 200 € H.T.

Déjeuners :

Offerts

- ◆ **Le cadre réglementaire en matière de risque chimique et CMR**
 - * Les définitions des agents chimiques et CMR
 - * Les nouveaux textes réglementaires
 - * Leur interprétation : **Adaptation aux participants**
 - * Les responsabilités, obligations, actions de prévention
- ◆ **Identification des produits et des risques associés**
 - * Les grandes familles d'agents chimiques
 - * Les propriétés physico-chimiques à connaître
 - * Le recensement des produits et les règles de stockage
- ◆ **Evaluer (qualitativement) et mesurer (quantitativement) le risque chimique - Toxicologie**
 - * Les valeurs limites d'exposition des salariés (VLE, VME, ...)
 - * Principe et performances des méthodes qualitatives et quantitatives disponibles : métrologie d'ambiance
 - * Marqueurs biologiques : biométrie
 - * Etudes de cas liés à l'activité des participants
 - * Exploitations des sources documentaires (TD) : Fiches de données de sécurité, fiches toxicologiques
 - * Comment se procurer ces documents : Sites internet, fournisseurs, ...
 - * Renseignement des dossiers médicaux individuels
- ◆ **Réduction des risques chimiques et CMR**
 - * Définition et réalisation des actions de prévention en fonction de l'étape d'évaluation des risques
 - * Mise en place de procédures d'anticipation des situations d'urgence
 - * Priorités de la prise en charge des risques en cas d'urgence (TD)
 - * Remplacement de réactifs chimiques
 - * Choix des moyens de protection collectifs et individuels. Responsabilisation du personnel
 - * REACH

Pédagogie participative : de nombreux exercices au cours d'ateliers, de travaux dirigés (TD) et de résolution de cas pratiques relatifs aux métiers des participants émaillent cette formation

ATOMER

Formation Continue - N° d'organisme de formation : 11 95 06 332 95
Tél : **+33 (0)6 52 34 17 63** / 09 63 21 44 25 - E-mail : contact@atomer.fr
13, rue de la Coque F-95410 GROSLEY